

ENVIRONNEMENT Le curage en marais doux s'achève

LE COURRIER VENDÉEN
JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025
actu.fr/le-courrier-vendéen

Dans le cadre du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, le syndicat mixte des marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay a réalisé des travaux de curage en marais doux.

« Les réseaux collectifs de marais s'ensavent naturellement au fil du temps et ce phénomène est accentué par la présence d'ouvrages hydrauliques, par les surlargeurs du lit et par la présence de ragondins, nécessitant un entretien régulier » précise le syndicat.

« La programmation du syndicat mixte concernait le canal de Soullans et l'écours du marais aux Moines dans le marais de Soullans et des Rouches, l'écours de la cour de Baisse et des Roselières dans la marais de Saint-Hilaire-de-Riez et de Notre-Dame-de-Riez. Les travaux avaient pour objectifs de rétablir les capacités d'écoulement des éours (évacuation



L'écours (canal amenant l'eau de mer à la vasière) des Roselières Bassin versant de la Vie et du Jaunay

et alimentation en eau selon les saisons) et de lutter contre la banalisation des habitats ».

Réalisés par une entreprise fenolétaine, ces travaux ont débuté l'année dernière et se sont

achevés le 12 août dernier, pour un linéaire total d'environ 5 km. Les connexions avec les fossés tertiaires ont été restaurées et les ouvrages de franchissements (passages busés) confortés. Ef-

fectués sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte, ces travaux sont financés avec l'aide du département de la Vendée (50 %) et de la région des Pays de la Loire (30 %).